



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 23 MAI 2019**

**Date de convocation :**

16/05/19

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 22

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Frédéric CRAVO **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mr Philippe PIQUÉ (à Mr Frédéric CRAVO) pour voter en son nom.

Absentes : Mmes Géraldine MIR, Florence PERAMON, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2019/54 : DEMANDE D'UNE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES-ORIENTALES POUR LA CREATION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**

Le Maire rappelle l'engagement du conseil municipal pour la création d'un nouveau Centre technique Municipal (CTM), l'actuel étant vétuste et difficile à mettre aux normes.

Il présente le projet d'installer le futur CTM dans l'ancien entrepôt Nolla, en vente. Ce hangar de 1200 m<sup>2</sup>, avec terrain attenant, permettrait de créer un CTM moderne, tout en réutilisant une friche industrielle. La parcelle est également idéalement située, en dehors du cœur de ville, mais relativement proche des espaces publics (face à la crèche, école Torcatis, etc.).

Le Maire présente le plan de financement : le programme global s'élève à 798 849,30 € HT (achat du bien, travaux, honoraires et frais divers).

Notre démarche s'inscrivant dans une démarche d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, et de mise en conformité d'un lieu de travail pour 23 agents, le dossier est éligible au programme ADES (Aide Directe aux Equipements Structurants) du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour permettre la réalisation d'investissements structurants pour le territoire. Le Maire demande à l'assemblée de se positionner.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**APPROUVE** la réalisation du projet tel que défini ci-dessus, pour la création d'un CTM, pour un coût de 798 849,30 € HT.

**VALIDE** le plan de financement suivant :

Conseil Départemental des P-O (Programme ADES)	25 € %	200 000,00 €
Autofinancement	75 € %	598 849,30 €

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 23 mai 2019

 **Le Maire,**  
  
**William BURGHOFFER**